

Belgium-Brussels: Digestion plant construction work

OJ S 81/2023 25/04/2023

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Centre de tri

National registration number: 0241.347.282_565357

Postal address: Avenue de Broqueville 12

Town: Bruxelles

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1150

Country: Belgium

E-mail: e-notif@arp-gan.be

Telephone: +32 27780811

Internet address(es):Main address: <https://www.recyclis.be/>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=479820>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=479820>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=CT-23%2F2360-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=52331>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.5. Main activity

Environment

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

CONCEPTION, CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE D'UNE UNITÉ DE BIOMÉTHANISATION

Reference number: CT-23/2360-F02_0

II.1.2. Main CPV code

45253700 Digestion plant construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

La Région bruxelloise souhaite organiser l'implantation d'une unité de biométhanisation avec récupération d'énergie renouvelable sur son territoire. Cette usine sera réservée aux biodéchets : déchets alimentaires et déchets verts collectés dans la région. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réflexion sur le flux décrite ci-dessous"

II.1.5. Estimated total value**II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

II.2. Description**II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

II.2.4. Description of the procurement

La Région bruxelloise souhaite organiser l'implantation d'une unité de biométhanisation avec récupération d'énergie renouvelable sur son territoire. Cette usine sera réservée aux biodéchets : déchets alimentaires et déchets verts collectés dans la région. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réflexion sur le flux décrite ci-dessous"

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 24

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information**III.1. Conditions for participation****III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

1) Pour l' architecte:

Une déclaration sous serment, préparée par un comptable ou un auditeur d'entreprise, concernant le chiffre d'affaires total réalisé au cours des trois (3) derniers exercices disponibles, en fonction de la date de constitution ou de la date à laquelle l'architecte a commencé à exercer son activité.

Un chiffre d'affaires annuel minimum de trois millions d'euros (3 000 000 €) est requis pour les trois (3) derniers exercices disponibles pour que le candidat soit éligible à la sélection .

2) Pour l' entrepreneur:

Une déclaration sous serment, préparée par un comptable ou un auditeur d'entreprise, concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des trois (3) derniers exercices disponibles, en fonction de la date de constitution ou de la date à laquelle le contractant a commencé ses activités.

Un chiffre d'affaires annuel minimum de vingt millions (20 000 000) d'euros est requis pour les trois (3) derniers exercices disponibles pour que le candidat soit éligible à la sélection .

3) Pour le partenaire technologique:

Une déclaration sous serment, préparée par un comptable ou un auditeur d'entreprise, concernant le chiffre d'affaires des trois (3) derniers exercices disponibles, en fonction de la date de constitution ou de la date à laquelle le partenaire technologique a commencé ses activités.

Un chiffre d'affaires annuel moyen minimum de 10 millions (10 000 000) d'euros de la part du partenaire technologique est requis sur les trois (3) derniers exercices disponibles afin que le candidat soit éligible à la sélection .

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

1) Règlement de reconnaissance (cf. article 70 AR)

Le pouvoir adjudicateur part du principe que les travaux faisant l'objet du présent contrat sont classés dans la classe 8, catégorie D.

Le candidat doit démontrer qu'il respecte les règles d'agrément.

En outre, le candidat est responsable de l'obtention ou du maintien de toutes les autorisations nécessaires à l'exécution de la mission, même si elles ne sont pas explicitement mentionnées dans le présent guide de sélection.

À cette fin, le contractant (ou son entité tierce) doit :

ou produire un certificat, mis à disposition par les autorités, attestant du respect de la classe et de la catégorie susmentionnées ;

ou indiquer qu'il invoque l'application de l'article 3, premier alinéa, 2°, de la loi du 20 mars 1991 relative à l'agrément des entrepreneurs. (voir aussi MB du 27 septembre 1991).

Pour les entreprises belges, le pouvoir adjudicateur vérifie lui-même, si nécessaire, via les bases de données mises gratuitement à sa disposition (Telemarc/Digiflow), si le contractant dispose de l'accréditation requise.

2) Autorisation d'exercer la profession d'architecte

L'architecte qui accompagne le candidat doit être inscrit au tableau des architectes de l'Ordre des architectes belges (ou posséder une qualification équivalente en ce qui concerne les architectes étrangers).

Ceci sera justifié par la preuve de l'inscription à l'Ordre des Architectes (Belgique) ou par la preuve que la personne concernée est autorisée à exercer la profession d'architecte dans le pays où elle est établie en ce qui concerne l'exécution de travaux de construction.

3) Références

Chacun des trois (3) membres obligatoires de l'équipe de base énumérés ci-dessous doit démontrer sa compétence technique ou professionnelle au moyen des références décrites ci-dessous.

Si le candidat soumet plus de références que le nombre demandé, seules les premières références (jusqu'au nombre demandé, selon la table des matières / l'ordre de la demande de participation) seront prises en compte par le Pouvoir Adjudicateur pour la sélection et la présélection (et, si cela n'est pas possible, le nombre demandé de références - avant leur évaluation - sera choisi de manière aléatoire par Le Pouvoir Adjudicateur). Par conséquent, des références séparées ne peuvent pas être soumises pour la sélection et la présélection. Toutes les références doivent être étayées par des certificats de bonne exécution. Ces attestations comprennent le montant, l'heure, le lieu d'exécution de la mission et les coordonnées d'une personne de contact chez le client concerné. Ces certificats indiquent également clairement si les principaux travaux ont été exécutés correctement, tant en ce qui concerne le mode d'exécution que le résultat. Le certificat de bonne exécution doit être signé par le client du projet en question, en l'absence du candidat lui-même.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de contacter l'entité de droit public ou privé concernée, appelée mandant/concédant, à des fins de vérification.

Pour chaque référence, le modèle joint à l'annexe 2 du présent guide de sélection doit être complété avec la demande de participation.

Les références qui ne concernent que des conceptions (concours) ne seront pas prises en compte.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Classe: Classe 8 : plus de 5.330.000 EUR, Catégorie: D

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/06/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

20/04/2023